

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7397385801

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7397385801>

Cette annonce a été mise en ligne le **26 février 2025** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**



LCS Acropole
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 39 Rue du Docteur Roux, 49300 CHOLET

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SAS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Cholet du 24 février 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : LCS Acropole

Siège : 39 Rue du Docteur Roux - 49300 CHOLET

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au
Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : - la propriété, l'administration, la mise à disposition
et l'exploitation par bail location ou autrement

d'immeubles, bâtis ou non bâtis, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ;

- l'acquisition, par construction ou achat, d'immeubles en vue de les donner en location nue ou meublée pour un usage commercial ou non commercial ;
- l'acquisition de terrains à construire en vue de leur viabilisation et de la construction d'immeubles en vue de leur vente et/ou de leur mise en location ;
- la cession desdits immeubles ;
- la prise de participation au capital de toute société créée ou à créer et la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières et titres de sociétés ayants pour objet la propriété, l'administration et l'exploitation par bail location ou autrement d'immeubles, bâtis ou non bâtis, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ;
- l'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation de l'objet ci-dessus avec ou sans garantie hypothécaire ;
- la location active et passive de tous immeubles et droits immobiliers et l'aliénation de ceux devenus inutiles à la société ;
- Activités de gestion panneaux photovoltaïque,
- et généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour ouvré avant la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à la majorité des associés.

Président :

Monsieur Christophe LEBRETON, demeurant 12 rue de la Tête Noire – 49300 CHOLET

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de ANGERS.

POUR AVIS
Le Président

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex

En partenariat avec

